

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 28 novembre 2019 – 20 h 30

L'an deux mil dix-neuf le 28 novembre à vingt heures et trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la présidence de Simon ALBERT, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 22 novembre 2019.

ETAIENT PRESENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Noël CATHELIN - Christophe DEGLISE - Jocelyne DESCOLLONGES - Emmanuel GINET - Melvyn GIRAULT - Frédéric GIROUD - Jean-Jacques LANDRIEUX - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER.

EXCUSES : Nathalie BURFIN

Jocelyne DESCOLLONGES est élue secrétaire de séance.

PROGRAMME FORESTIER

Les agents ONF ont présenté aux conseillers le nouveau plan de gestion de la forêt communale pour les 20 prochaines années :

- aménagement forestier
- choix et orientations du plan d'actions.

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le programme forestier 2019-2038 tel que présenté.

I – VALIDATION COMPTE RENDU

Les conseillers valident, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du conseil municipal du 18 octobre 2019.

II – AFFAIRES SCOLAIRES

2.1 Compte rendu conseil d'école

Lors du dernier conseil d'école, ont été abordés les points suivants :

- la validation du règlement de l'école
- l'effectif de rentrée : 73 élèves
- la sécurité à l'école.

Les représentants des parents d'élèves et les enseignants concernés ont apprécié que deux Atsem interviennent en classe de maternelle et souhaitent que, pour le bien-être des enfants, cela perdure.

III – RESSOURCES HUMAINES :

3.1 Secrétariat de mairie

Pour pourvoir au remplacement de Mme Ingrid ROLANDO, a été retenue la candidature de Mme Alexandra JARRAFOUX, de formation comptable de droit privé

Madame JARRAFOUX a pu aménager son temps de travail afin d'opérer en binôme avec la secrétaire sur le départ pour prendre connaissance, autant que possible, des multiples dossiers/tâches en cours.

3.2 Modification du tableau des emplois permanents

Le Conseil Municipal adopte la modification du tableau des emplois permanents à la date du 28 novembre 2019.

IV – URBANISME

4.1 Révision POS-PLU

L'enquête publique a commencé le 20 novembre (permanence en mairie)

Deux autres permanences ont été annoncées au moyen de différents supports :

- le 5 décembre de 9h à 12 h
- le 21 décembre de 9h à 12 h

Les documents et avis des PPA sont mis en ligne sur le site de la Mairie et consultables en mairie, aux heures d'ouverture au public.

Monsieur le Maire informe l'assemblée des restrictions demandées par les services de la DDT en ce qui concerne le foncier dévolu aux extensions de zones constructibles.

V – VOIRIE RESEAUX

5.1 Projet traversée du bourg

Monsieur le Maire commente l'AVP (avant-projet) présenté par la maîtrise d'œuvre, tant au point de vue aspects techniques que financiers. La nouvelle enveloppe financière prévisionnelle du projet dépassant largement l'estimation initiale, une réunion spécifique du conseil municipal est à organiser pour étudier tous les aspects faisabilité.

5.2 DGF 2020

Une délibération est à prendre pour intégrer les extensions de voiries dans la voirie communale.

5.3 Voirie communale

Les travaux d'aménagements de collecteurs, de caniveaux sur les écoulements des eaux pluviales, montée de la Guillotière, sont terminés.

5.4 Eau potable

Lors de l'analyse du 22 octobre, diligentée par l'ARS, du prélèvement d'eau potable sur la station de traitement alimentant le réseau du Carre et Rix (source de Rozanne), une teneur en nitrate supérieure à la limite de qualité a été constatée.

Un nouveau prélèvement de contrôle effectué le 29 octobre a permis de constater que la teneur en nitrate respectait la limite de qualité fixée par la réglementation. La population desservie par cette source a été informée des dispositions prises et à prendre.

Il est reconnu que la pollution aux nitrates résulte principalement de l'apport d'amendements organiques et d'engrais minéraux.

Le monde agricole doit être sensibilisé à cette situation.

5.5 Elagage

Les travaux d'élagage effectués par le prestataire requis sont programmés début décembre.

5.6 Défense incendie

Le Cabinet NICOT a été sollicité pour réaliser le schéma directeur de défense extérieure contre l'incendie.

Coûts prévisionnels de 6.800,00 € HT à 18.125,00 € HT, selon les options retenues.

VI – BATIMENTS – TERRAINS COMMUNAUX

6.1 Travaux

Les travaux de mise en accessibilité du bâtiment des Associations sont programmés début janvier 2020. Principalement l'aménagement des accès et des sanitaires.

6.2 Bar / Restaurant

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier, reçu le 22/10, des gérants du Relais des Grangeons. Courrier par lequel les gérants expriment le regret d'informer les élus qu'ils ne souhaitent pas renouveler le bail de LOCATION GERANCE du fonds de commerce et de ses accessoires, arrivant au terme le 25 avril 2020.

Par courrier du 24/11 il a été acté le non renouvellement du bail.

6.3 Coupes affouagères

Le tirage au sort pour l'attribution des coupes affouagères aura lieu le samedi 11 janvier à 9 heures, en présence du responsable ONF et des référents bois et forêts pour la commune.

VII – CCPA

Monsieur le Maire informe les conseillers du nouveau règlement de collecte des ordures ménagères sur Lhuis. Extension du règlement actuel de la CCPA aux nouvelles communes intégrées. Mise en application au 1^{er} janvier 2020.

VIII – GESTION DES AFFAIRES COURANTES

8.1 Association Barrac

Par délibération, le Conseil Municipal décide de renouveler, pour une année, la convention de mise à disposition, à titre gracieux, de locaux dans l'ancienne école de la gare selon les modalités établies précédemment.

8.2 Colis Noël

La distribution des colis de Noël aura lieu le week-end des 14 et 15 décembre.

8.3 Chasse

Monsieur le Maire informe l'assemblée, de la réunion qui s'est tenue à la préfecture le 27/11 sous la présidence du Préfet.

8.4 Déneigement

Suite à l'épisode neigeux du 15 novembre, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les employés en charge du déneigement interviennent selon un schéma défini. Des voies prioritaires ont été définies. Toutes les rues ne peuvent pas être déneigées simultanément, en un claquement des doigts.

8.5 Rétrocession voie privée

Le conseil municipal donne son accord sur la rétrocession de la voie privée du lotissement privé des Certelles Nord dans le domaine communal.

8.6 Projet privé de micro crèche

Accord de principe de la commune. Une étude de faisabilité sera lancée par la structure porteuse du projet.

Séance levée à 23h

Compte-rendu co-rédigé par la secrétaire de séance et le Maire

**VERIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**